



DEPARTEMENT
D'ILLE ET VILAINE

ARRONDISSEMENT DE
FOUGERES-VITRE

VILLE DE JANZE
Place de l'Hôtel de Ville
(35150)
Tél : 02.99.47.00.54
Fax : 02.99.47.14.61
mairie@janze.fr

DATE DE CONVOCATION
02/11/2021

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice	29
Présents	25
Votants	29

VOTE

Type	majoritaire
Pour	22
Contre	0
Abstention	7

DL2021-117

URBANISME

ZAC BILAN DE
CONCERTATION

Envoyé en préfecture le 18/11/2021

Reçu en préfecture le 18/11/2021

Affiché le 18.11.2021

ID : 035-213501364-20211118-DL2021117-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-et-un, le dix novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de JANZE, s'est réuni à la salle du Gentieg, en application des articles L2121-7 et 2122-8 du CGCT, sous la présidence de Monsieur Hubert PARIS, Maire.

Présents : Mmes et MM PARIS, JOULAIN, GOISET, BARRE-VILLENEUVE, MOREL, CEZE, CORNILLAUD, PIGEON, LETORT, MARTIN, DUMAST, GUERMONPREZ, MOISAN, NAULET, TESSIER, BERTIN, OLLIVRY, MONNIER, HOUILLOT, POTIN, MOREAU, GUAIS, MSSASSI, CHEVALIER, DEAL

Absents représentés : M BOTREL à M MOREL, M BLANCHARD à M BERTIN, Mme MORVAN à Mme MONNIER, M LEFEUVRE à M OLLIVRY

Secrétaire de séance : M. NAULET

ZAC multisite – approbation du bilan de la concertation publique préalable

Monsieur Goiset rappelle que la ville est engagée depuis février 2019 dans une démarche de réflexion préalable à la création d'une ZAC multisite. Dans le cadre de ces études préalables et conformément au cadre fixé par la délibération du 18 septembre 2019, le dispositif de concertation a associé les habitants, les élus et les usagers des trois sites lors de deux phases :

1. Diagnostic : balades urbaines, kiosques du projet...
2. Construction du projet d'aménagement : ateliers participatifs sur chacun des secteurs, réunion publique.

Cette concertation a fait l'objet d'une forte campagne de communication afin de permettre la participation du plus grand nombre. Cette concertation a fait émerger plusieurs réflexions :

- intégrer au secteur les abords de la gare, le Champ de Foire, l'impasse de la Jagotterie, la Briqueterie et une partie de la rue de Bain,
- prévoir de l'habitat mixte sur l'ensemble des secteurs,
- implanter de nouveaux équipements, notamment la médiathèque, et des commerces,
- augmenter les espaces verts dans le centre-ville et le secteur de l'Yve,
- favoriser les liaisons douces et les pistes cyclables,
- favoriser les transports en commun et les commerces de proximité,
- créer un pôle de loisirs, d'animation et de rencontres sur le site de l'ancien hôpital.

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code de l'urbanisme,

VU le Programme Local de l'Habitat, adopté par délibération du 7 septembre 2016 qui assigne un objectif de 350 logements pour Janzé à horizon 2021,

VU le PLU, adopté par délibération du 15 janvier 2014,

VU la délibération du 27 février 2019 approuvant le lancement des études préalables à la création d'une ZAC multisite et déterminant les modalités de la concertation
VU la délibération du 18 septembre 2019 portant concertation de la ZAC ;
VU la délibération du 9 juin 2021 portant extension du périmètre d'études préalables et concertation ;
VU l'avis de la commission développement urbain du 21 octobre 2021,
VU le bilan de la concertation ci-annexé ;

Le Conseil Municipal, après délibération, décide :

- D'APPROUVER le bilan de la concertation publique organisée pour le projet de ZAC multisite sur les secteurs de l'Yve, la Clouyère et Gambetta-rue de Bain,
- DE PRENDRE ACTE que ce bilan ne remet pas en cause les objectifs du projet,
- DE POURSUIVRE la mise en œuvre du projet sur la base des objectifs et principes d'aménagement tels qu'ils ont été présentés en prenant en compte les remarques émises dans le cadre de la concertation,
- D'APPROUVER les modalités de publicité du bilan de la concertation,
- D'AUTORISER le Maire, ou son représentant, à signer tous actes et documents nécessaires à la mise en œuvre de ces décisions.

Vote : majoritaire (22 pour, 7 abstentions)

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Suivent les signatures
Pour copie conforme

Le Maire,
Hubert PARIS

